



FICHE TECHNIQUE



Appellation commerciale : Echelle Pivotante à mouvements combinés de classe 30 compact électrique EPC 33PRX - Renault Trucks D19 E-tech D Wide 4X2



DESCRIPTIF TECHNIQUE

Suivant Norme : NF EN 1846-1 : 2011 - NF EN 1846-2+A1 : 2013 - NF EN 1846-3 : 2013 - NF EN 14043 : 2014 - NFS 61-510+A2 : 2021 - NFS 61-547+A1 : 2020
hors écarts normes

Châssis	Marque	Renault Trucks
	Type	E-tech D19 Wide
	PTAC	19/20T
	Masse totale en charge	18600 kg
	Puissance moteur (Kw + Cv)	260 kW / max 370 kW
	Puissance fiscale	46
	Couple (Nm - tr/min)	850 N.m
	Boîte de vitesse	réducteur 2AV + 1AR
	Blocage de différentiel	Oui
	Capacité du réservoir de carburant	Batteries 3x66 kWh
	Pneumatiques dimensions	315/80 R 22,5
	Pneumatiques marque et type	Goodyear Kmax S/D
Dimensions et masses	Roue de secours livrée en vrac	option
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	Batteries 3x66 kWh
	Longueur hors tout	8875 mm
	Largeur hors tout	2530 mm
	Hauteur hors tout	3450 mm
	Empattement	4500 mm
	Diamètre de braquage entre mur	19100 mm
	Angle de dévers statique	28° EN 14043/14044 (32°)
	Angle d'attaque	13°
	Angle de rampe	16°
cabine	Garde au sol	200 mm
	Angle de fuite	12°
	Type	Cabine simple Daycab
	Nombre de places	2
Atteinte et classe	Revêtement sièges	tissu
	Ecran et commande SP	Ecran tactile Riffaud
	hauteur d'atteinte	28,9 m
Stabilisation	Classe	30 (28/10)
	Type	X
	Largeur d'appui variable	Largeur d'appui variable
	Mesure de la pression au sol	Par capteurs dynamométriques
	Largeur mini de stabilisation	2,7 m
	Largeur maxi de stabilisation	5,4 m
	Correction de pente en petite stabilisation	Correction par berceau du parc
	Correction de pente en grande stabilisation	Correction par berceau du parc
Structure extensible	Poste commande de stabilisation	1 poste de commande de chaque coté à l'arrière du véhicule
	Nombre de plans d'échelle	5
	Capacité : hommes par plan / personnes au total	2 hommes par plan / 10 personnes au total
	Site négatif : ° vers les côtés / ° vers l'arrière	-15 ° vers les côtés / -15 ° vers l'arrière
Plate-forme (si équipée)	Correction de dévers : ° dans le sens longitudinal et transversal	15 ° dans le sens longitudinal, 9° en transversal
	Nombre de places	4
	Charge maximum	400 kg
	Nombre d'accès	3
	Position des accès	2 dans les angles avant, 1 arrière
	Nombre de points d'ancrage	4
Accessoires	Nombre de points de maintien au travail	2
	Haubans	2
	Support brancard	Support brancard
Carrosserie	Dévidoir pour tuyau 70/40	option
	Base carrosserie	Profilés et tôles aluminium
	Coffres sous le platelage	3
	Coffre traversant	3 rideaux
	Accès au platelage	4
	Platelage	antidérapant "Topgrip"
	Rideaux coulissants	MCD
	Ventilation des coffres	1 paire d'ouies d'aération par coffre
	Eclairage intérieur des coffres	Par barettes LED
	Aménagement des coffres	option
	Support pour ARI	2

DESCRIPTIF TECHNIQUE		
Équipements électriques	Batteries	170 Ah
	Prise de charge batterie 24 V	Chargeur Techsup
	Prise de charge 230 V	Maréchal
	Projecteur cabine	Projecteur Led orientable à main
	Système interphone	Riffaud
	Projecteurs plate-forme	2 projecteurs
	Prises 230 volts	option
Avertisseurs	Avertisseur sonore	Sirac ASX700
	Avertisseurs lumineux avant	Pilot Solaris double étage
	Avertisseurs lumineux arrière	Pilot Solaris double étage
	Feux de balisage	F3 ambre 3 LED
	Feux de pénétration	Meteorit Led
Signalisation et Balisage	Feux à éclat de balisage arrière	Kent Led classe 2 orange
	Eclairage de la zone de travail	Jokon Led L250
	Balisage rétroréfléchissant avant	3M
	Balisage rétroréfléchissant arrière	3M
	Silhouettage latéral	3M
Transmission	Pré-équipement E/R	Oui
	Haut parleur cabine avec inverseur	Option
	Haut parleur poste tourelle	Option
Système de secours	Dispositif de secours manuel	Pompe manuelle pour la plateforme
	groupe de secours	Electropompe 24V

Lot de bord	Trousse de secours 4 personnes Boîte ampoules (si nécessaire) Prise de charge maréchal Prise de démarrage OTAN Triangle de signalisation Gilet sécurité fluo jaune XL (quantité = nombre de places) Cales de roue Jeu de fusibles de rechange Cric adapté au véhicule (conformité CE) avec barre et rallonge Vilebrequin d'écrou de roue Flexible de gonflage avec poignée de gonflage et accessoires (raccords...) Etai de sécurité de levée cabine (si absence d'un système de sécurité intégré au châssis pour maintenir la cabine en position levée)
-------------	--

Documentation	A la livraison du premier véhicule ou d'une série: - Un certificat de conformité CE à la directive machines (matériels élévateurs de personnes à plus de 3m.) établie par une tierce partie (organisme notifié), -une attestation de conformité aux normes applicables à ce type de véhicule (procédure d'auto certification) : NF EN 1846-1,-2 et -3, -un exemplaire du procès-verbal d'examen et d'essais de l'organisme certificateur dans le cadre de l'attribution de la certification NF « sapeurs-pompiers » (si l'option de certification est retenue), - une attestation garantissant la fourniture des pièces de rechange ou de sous-ensembles adaptables pour l'équipement pendant dix années à compter du jour de la livraison, - le certificat de dérogation du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire concernant la pose des films sur les vitres du véhicule (si l'option est retenue), - un certificat de conformité ATEX pour les projecteurs antidéflagrants, le cas échéant. A la livraison de chaque véhicule : - Une déclaration du "titulaire" certifiant la conformité CE à la directive machines (matériels élévateurs de personnes à plus de 3m.) établie par une tierce partie (organisme notifié), - pour le circuit électrique 230V, un certificat de conformité à la norme 15100 relative aux installations électriques basse tension établi par un organisme notifié, - les documents administratifs nécessaires à son immatriculation (démarche d'immatriculation assurée par le bénéficiaire), - les certificats de garantie associés au châssis, à l'équipement, au balisage et le cas échéant, au(x) groupe(s) à moteur : électrogène, hydraulique à moteur thermique et /ou électrique..., - en deux exemplaires, la documentation technique de mise en oeuvre de l'équipement, les notices d'utilisation de tous les accessoires et équipements livrés avec le véhicule, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans la notice d'utilisation du véhicule, - en un exemplaire, la documentation technique d'entretien (en français) de l'équipement, et du (ou des) groupe(s) à moteur : électrogène, hydraulique à moteur thermique..., - une nomenclature détaillée avec référence sous forme de catalogue, papier ou CD ou DVD des principaux éléments mécaniques du châssis et de l'équipement, - un schéma normalisé des installations électriques, pneumatiques et hydrauliques de l'équipement.
---------------	---

GARANTIES CONTRACTUELLES		
	Châssis (hors chaîne cinématique)	2 ans
	Chaîne cinématique (moteur, BV, boîte de transfert ou diviseur de puissance, ponts)	2 ans
	Anticorrosion châssis	2 ans
	Carrosserie	4 ans
	Equipement complet (hors structure extensible, plate forme et sources d'énergies auxiliaires)	4 ans
	Groupe électrogène (si équipé)	3 ans
	Moteur auxiliaire (si équipé)	3 ans
	Anticorrosion équipement	3 ans
	Structure extensible	10 ans
	Plate forme	5 ans

Délais de mise à disposition		
	1 MEA	330 jours
	2 MEA	330 jours
	3 à 5 MEA	360 jours
	6 à 10 MEA	360 jours